

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 18 DECEMBRE 2019

NOMBRE : L'an deux mil dix neuf
• de Conseillers en exercice 27 Le dix-huit décembre
• de présents 21 Le Conseil Municipal de la Commune de MAING
• de votants 25 Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation
légale,
Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

OBJET Etaient présents : DELANNOY JM. DOLEZ C. RAMEZ D.
VENTE TERRAIN BAILLEUX A. GARNERONE L. MULON M. COLLET C.
VILLE DE MAING MONSERGENT A. FAILLON J. SALADIN B. MONTAY G.
SIGH DUMOULIN H. BAUDRIN P. PREUVOT R. THUILLET MP.
COLLET Ch. SPOTO S. DESROUSSEUX C. RIFF C. DE
MULDER A. PREVOT V.

Le Maire certifie que le compte-
rendu de cette délibération a été
affiché à la porte de la mairie le
19/12/2019
Et que la convocation du Conseil
avait été faite le 12/12/2019

Etaient excusés : MUSY F. GOBERT J. NATHIEZ V. MOREAU
G.

Procurations respectives à : THUILLET MP. COLLET C.
RAMEZ D. MONSERGENT A.

Etaient absents non excusés : COLOMBEL L. HAMADI A.

Un scrutin a eu lieu, M. RAMEZ Damien a été nommé pour
remplir les fonctions de secrétaire.

Pour faire suite à l'achat des parcelles cadastrées section A n° 1253-1296 et 5171 situées rue du Père Delater et rue Roger Salengro à Maing et rattachées à la convention opérationnelle « Rue du Père Delater », il est proposé au conseil municipal :

- de céder à la SIGH lesdites parcelles pour la construction d'un lotissement à vocation social pour la somme de 60.000 € à laquelle viendront s'ajouter les sommes déboursées par la commune lors de l'acquisition auprès de l'EPF au titre de la TVA et des frais d'acte, et tous frais inhérent à la présente vente.

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, décide par 21 voix pour et 4 abstentions d'agréer la vente des parcelles cadastrées section A n° 1253-1296 et 5171 situées rue du Père Delater et rue Roger Salengro à Maing, dans les conditions énoncées supra.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
MAING, le 19 décembre 2019

la Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

